

Séance du 12 avril 2023

N° 04/11

L'an deux mille vingt trois, le douze avril, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Madame ASSAD Françoise.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	8	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

M. BORDENAVE Jean Jacques, M. CANNERE Jean-Luc, Mme LABAT Laure, Mme LEFEBVRE Valérie, Mme LEPRETRE Claudine, M. LESTELLE Jean-Paul, M. PRAT Didier, Mme STUT Jenny

Procuration(s) :

M. SARASA Sébastien donne pouvoir à M. BORDENAVE Jean Jacques, Mme PRAT Josette donne pouvoir à M. PRAT Didier

Étai(en)t absent(s) :

Mme ASSAD Françoise, Mme CHARBONNEAU Agnès, M. DUMONT Loïc, M. KIRCHER Daniel, M. NADAL Pierre, Mme PRAT Josette, M. SARASA Sébastien

Date de la convocation
07 avril 2023

Étai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
14 avril 2023



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme LEFEBVRE Valérie

___/___/___

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

___/___/___

BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2343-1 et 2,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 avril 2022 approuvant le budget primitif de l'exercice 2022,

La Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2022 et précise que le compte administratif est conforme aux écritures inscrites sur le compte de gestion du Trésorier,

La Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Claudine LEPRETRE, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	234 215,00
	Réalisé :	165 159,74
	Reste à réaliser :	7 671,03
Recettes	Prévu :	234 215,00
	Réalisé :	184 223,13
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	820 843,00
	Réalisé :	767 697,88
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	820 843,00
	Réalisé :	935 204,76
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	19 063,39
Fonctionnement :	167 506,88
Résultat global :	186 570,27

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bidos

Le Maire ASSAD Françoise

